



Concours

Un fonds spécifique est mis à disposition des étudiants préparant les concours de l'enseignement du second degré en Lettres classiques ou modernes.

Le prêt de ces documents est limité à 15 jours. Ils sont signalés par une double pastille bleue ou violette.

Des informations pratiques sont disponibles sur le site du [Master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation](#) |  de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour les étudiants présentant le CAPES.

Pour les agrégatifs, rendez-vous sur la page [Agrégation](#)  du département de Lettres